

## Compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2020 – 18h

Etaient présents :

Monique Doladille, Jean Pellet, Philippe Troï, Noëlle Bidault, Marie-Josée Roux, Fabien Pellet, Eric Pradier, Julie Glotz-Terrier, Sylvain Hiel, Sylvie Devès.

Excusé : Damien Lentier.

Après avoir accueilli l'équipe municipale élue le 16 mars, Mme Monique Doladille a laissé la place à Mme Sylvie Devès, élue la plus âgée, pour présider la séance qui devait conduire à la réélection, à l'unanimité, de Mme Monique DOLADILLE comme maire.

- Une délibération a été votée pour décider du nombre d'adjoints. Le nombre de 3 a été fixé à l'unanimité.
- Elections des adjoints – à l'unanimité, ont été élus :

Mme Marie Josée ROUX – 1<sup>ère</sup> adjointe

M. Fabien PELLET – 2<sup>ème</sup> adjoint

Mme Sylvie DEVES – 3<sup>ème</sup> adjointe.

Après la lecture de la charte des Elus, l'indemnité des adjoints a été votée

1ere adjointe 12% de l'indice

2ieme adjoint 8% de l'indice

3ieme adjoint 8% de l'indice

Ensuite les délégués aux différents syndicats ont été nommés :

- Au PNR (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) ; déléguée Julie Glotz-Terrier et Sylvie Devès suppléante.
- Au SISPEC (Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes) : 2 délégués Monique Doladille et Eric Pradier
- Au SMAM (Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale - la piscine « la perle d'eau ») : délégué Jean Pellet et Noëlle Bidault, suppléante.

-  
La séance est levée à 19h 50.

